PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DU 05.09.2013.

La séance est ouverte à 18h 30.

Présents :

M. V. DAMEE, Bourgmestre, Président de séance ;
M. P. TROMONT, G. ROBILLARD, F. DEPONT, M. MONOYER, C.LEVECQ, Echevins ;
MM D.DORSIMONT, DIEU J-M, C. LEVECQ, JP LANDRAIN, S. VANDEN BERGHE, , E. MARTIN, S. MIRAGLIA, S. DELPLANCQ, N. LEPOINT, H. BALCI, N. WATTIER, Conseillers communaux ;
Mr C.LEVECQ, Président du CPAS.
Ph. BOUCHEZ, Secrétaire communal,

Excusés : MM BALCI H et COULON B, Conseillers.

Séance publique,

1/ Approbation du procès verbal de la séance du 24.06.2013.

2/ Décisions de tutelle :
-Approbation de la taxation sur les mâts d'éoliennes.
-Adhésion à l'Intercommunale IMIO.
-Approbation du Compte 2012 de la Fabrique d'Eglise de Baisieux.
-Approbation du Compte 2012 de la Fabrique d'Eglise de Quiévrain.

3/ Plan Général d'Urgence et d'Intervention.
Le Conseil approuve à l'unanimité . En séance, il est décidé que Mr F.Depont serait chargé de la communication. Des erreurs de ''copié collé''seront rectifiées.

4/ Désaffectation du patrimoine communal de l'ancienne autopompe internationale du Service incendie.
Le Conseil marque accord à l'unanimité afin de retirer l'ancienne autopompe du patrimoine communal. Délibération.

4bis. Vente de l'ancienne autopompe communale.
Le Conseil marque accord à l'unanimité sur la vente de l'ancienne autopompe. Délibération.

5/ Marché de services pour fourniture, installation et maintenance du matériel et des logiciels nécessaires à la délivrance de passeports et des titres de séjours biométriques- approbation du mode de passation et de la convention y relative envoyée par les services publics fédéraux et affaires étrangères.

Le Conseil marque accord à l'unanimité sur la convention entre l'Etat belge et la Commune de Quiévrain et choisit la procédure négociée. Trois fournisseurs au moins seront consultés. Délibération.

6/ Désignation d'un Administrateur à l'ASBL FEES.
Le Conseil désigne à l'unanimité :

- Me Isabelle Cordier en tant que représentante à l'Assemblée Générale et Administrateur.
- Mr J-Pierre Landrain en tant que représentant communal à l'Assemblée Générale.
- Délibération.

7/ Location de droits de chasse : attribution des lots 1 et 2.
Le Conseil marque accord à l'unanimité sur :
-l'attribution du lot 1 ('Les Manages') à Mr Alain Fournier pour un montant de 215 euros – loyer annuel. Délibération.
-l'attribution du lot 2 (Le Congo) à Mr Georges Rousseau pour un montant de 50 euros- loyer annuel. Délibération.

8/ Règlements complémentaires de police :

a/ Rue Royale dans sa partie étroite : interdiction de circuler à tout conducteur dans les 2 sens abrogée et interdiction de circuler à tout conducteur dans les 2 sens sauf cyclistes.

b/ Parking centre d'animation : création de 2 places pour PMR sont établies de part et d'autre de l'entrée du centre d'animation.

c/ Rue du Transvaal : création zone PMR côté impair face au 99.

d/ Modification limites agglomération Audregnies sont modifiées comme suit :

- Chemin de Baisieux , 50 m avant la Chaussée Brunehault venant de Baisieux
- Chaussée Brunehault à hauteur du 2D (côté champ).

e/ Rue du Château d'eau :

- stationnement est délimité au sol du côté pair entre la rue des Wagnons et le n°6.
- Un emplacement de stationnement est réservé aux personnes handicapées, du côté air le long du n°6.
 Le Conseil approuve à l'unanimité . Délibération.

9/ Bail emphytéotique avec le Tennis Club de Quiévrain- approbation du projet.
Le Conseil approuve à l'unanimité. Délibération + bail.

10/ Régularisation de la situation du bureau Bruyère- Bruyère dans le cadre de l'appel à projet générations rurales 2010.
Le Conseil marque accord à l'unanimité sur les prestations effectuées par le bureau Bruyère et Bruyère, à raison de 36.000 euros pour le dossier de rénovation. Délibération.

11/ Réparations d'une partie du revêtement hydrocarboné de la rue d'Angre- lancement du marché de travaux et du mode de passation et cahier spécial des charges.
Le Conseil approuve à l'unanimité le cahier de charges, le montant s'élève à 15.000 euros. Délibération.

12/ Plan Trottoirs 2011/ amélioration des trottoirs de l'Avenue Reine Astrid, rue des Wagnons à la rue du Chemineau – approbation du cahier de charges selon les remarques du SPW- lancement du marché.
Le Conseil marque accord à l'unanimité. Délibération.

13/ Ancrage communal 2014/16- directives.

Mr Tromont présente le projet. Il n'y a plus d'érosion de la population.

Mr Miraglia s'interroge sur la concrétisation des aides, comment vont-elles être matérialisées ?
Est-il prévu d'aider le monde associatif ?

Mr Landrain précise ; peut-on envisager d'associer des acteurs de style ''Restos du cœur'' ?

Mr Tromont répond que la volonté est d'être ouvert à faire participer les acteurs volontaires.

Le Conseil marque accord à l'unanimité sur l'ancrage communal 2014/2016. Note.